

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Bachelor Thesis

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.SO.371.3BT18.F.14

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 12

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : ☒ Module principal Core course ☐ Module lié au module principal Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre d'automne ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 12h Temps de travail personnel encadré : 184 h Temps de travail personnel individuel : 160 h

2. Prérequis

☒ Avoir validé le module **Recherche en Périnatalité (2^{ème} année bachelor)**.

☐ Avoir suivi le/les modules

☐ Pas de prérequis

☒ Autres : **Dès 2 périodes de formation**

pratique et/ou modules théoriques non validés, l'accès au module Bachelor Thesis est impossible. Les situations particulières sont réservées.

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*) :

- Savoirs appropriés aux défis de la politique de santé
- Expertise professionnelle et compétences méthodologiques
- Comportement professionnel et responsable
- Aptitudes à communiquer, interagir et documenter

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

☒ Interventions professionnelles – D1 ☒ Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 ☒ Technologies et leurs fondements scientifiques – D6
☒ Professions, institutions et organisations – D2 ☒ Sciences de la santé – D5 ☒ Projet de formation et projet – D7 professionnel
☒ Individus, cultures et sociétés – D3

Objectifs généraux du module :

Le travail de bachelor vise une initiation à une démarche de recherche et le développement des compétences requises pour l'obtention du Bachelor of Science HES-SO de Sage-femme. Ce travail se réalise dans le respect des principes éthiques et déontologiques de la recherche. Il permet au/à la diplômé-e bachelor d'utiliser la recherche dans sa pratique professionnelle quotidienne ; il lui permet également d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite de son cursus de formation au niveau master.

Le travail de bachelor est un travail d'initiation à la recherche. Quelle qu'en soit la forme, il est attendu de son auteur-e qu'elle/il démontre un certain nombre de compétences par :

- l'élaboration d'un questionnement professionnellement pertinent ;
- un choix approprié et l'utilisation pertinente de références théoriques ;
- l'utilisation d'une méthodologie appropriée ;
- des capacités d'analyse et d'argumentation ;
- une mise en perspective pratique fondée sur les résultats obtenus et les conclusions dégagées.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Cf. plan de cours/module**Formes d'enseignement et d'apprentissage :**

L'encadrement de l'étudiant-e pour la réalisation du travail de Bachelor est assuré par un-e directeur/trice de mémoire.

L'enseignement au cours de ces deux semestres se fera sous la forme :

- de séminaires
- d'accompagnements individuels et/ou collectifs
- en distanciel si nécessaire

Exigences de fréquentation : cours obligatoires (indiqués en gras et italique sur le plan de module) – rendez-vous réguliers avec la directeur-trice de mémoire tout au long des 2 semestres (responsabilité de l'étudiant-e).

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

Le travail de Bachelor est réalisé suivant les directives présentées lors des séminaires (documents sur Moodle et/ou transmis par mail à la volée).

Le travail de Bachelor est validé si l'étudiant-e obtient une note comprise entre A et E, et les 12 ECTS sont attribués en bloc.

Le travail de Bachelor et la soutenance sont évalués sur la base de critères et d'indicateurs y correspondants, par un jury composé :

- d'un-e expert-e du domaine professionnel,
- d'un-e expert-e issu-e de la filière du site ou d'un autre site,
- du directeur de mémoire.

La soutenance se déroule suivant les modalités suivantes :

- Présentation orale du mémoire : 30 mn (temps réparti entre les étudiant(e)s
- Questions du jury (sur le mémoire et sur des questions théoriques pouvant aller au-delà du mémoire) : 15 minutes
- Délibération du jury : 45 minutes
- Restitution des résultats : 15 minutes

Un rapport d'évaluation est transmis à chaque étudiante.

Les documents définitifs, ainsi que les copies requises pour la HEdS doivent être parvenus aux intéressé-e-s (directeur-trice de mémoire, expert-te de terrain, deuxième expert-te enseignant-te, secrétariat) au plus tard 1 mois avant le début des soutenances (date précisée en séminaire).

En cas de demande de délai supplémentaire, une requête écrite de prolongation de formation doit être effectuée selon les modalités définies par la filière auprès de la responsable. Dans ce cas-là, la taxe semestrielle est due.

Si ces items ne sont pas remplis dans les délais fixés, l'étudiant-e se verra attribuer la note F.

Période : soutenances semaines 37.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS supérieure ou égale à 4 (E), attribuée par l'addition de la note du travail écrit et de la note de la soutenance orale. Le non-rendu du travail écrit dans les délais fixés ou la non-présentation à la soutenance sont sanctionnés par la note F. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation**

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,5 et 3,9) au module ☐ Pas de remédiation

Modalités :

- Si l'étudiant-e obtient la note FX, il/elle doit réaliser un travail complémentaire selon les remarques du jury et représente la partie insuffisante.
- Si l'étudiant-e obtient la note F, il/elle représente son travail de Bachelor selon les modalités décidées par le jury et dans les délais y correspondants.

- **Période :** entre novembre 2023 et juin 2024

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance.

7. Bibliographie principale

- Bergmann, J.F., Blacher, J., Chamontin, B., Chassuny, O., Collectif (2003). Lire et critiquer un article médical: Principes de lecture critique et exercices pratiques corrigés. Expansion Scientifique Française.
- Bhopal, R. S. (2007). Ethnicity, race and health in multicultural societies: foundations for better epidemiology, public health and health care. Oxford, Oxford University Press.
- Chalmers, I. and D. G. Altman, Eds. (1995). Systematic reviews. London, BMJ publishing group.
- Cluett, E. R. and R. Bluff, Eds. (2006). Principles and practice of research in midwifery. Edinburgh, Churchill Livingstone.
- Cornuz, J. & Burnand, B. (2000). Evidence based medicine. Lausanne: Médecine et hygiène.
- Cucherat, M., M. Lièvre, et al. (2004). Lecture critique et interprétation des résultats des essais cliniques pour la pratique médicale. Paris, Flammarion.
- Downe, S., Ed. (2004). Normal childbirth, evidence and debate. Edinburgh, Churchill Livingstone.
- Fortin, M.-F. (2006). Fondements et étapes du processus de recherche. Montréal, Chenelière éducation.
- Greenhagh, T. (2010). How to Read a Paper : the Basics of Evidence-Based Medicine, 4th Edition. BMJ Books.
- Hart, C. (1998). Doing a literature review. London, Sage.
- Huot, R. (2006). Méthodes quantitative pour les sciences humaines, 2nd Ed. Presses de l'Université de Laval.
- Massé, R. (2003). Ethique et santé publique. Sainte-Foy: Les Presses de l' Université Laval.
- Mucchielli, A. (1991). Les méthodes qualitatives, Paris : P.U.F.
- Rees, C. (2003). Introduction to research for midwives. Edinburgh, Books for midwives.
- Sackett, D.L. & Strauss, S. & Richardson, S. & Rosenberg, W. & Haynes, B. (2000). How to practise and teach EBM ? (2^o ed) Toronto: Churchill Livingstone.
- Schneider, Z., Elliott, D., Whitehead, D. & Haber, J. (2007). Nursing and midwifery research: methods and appraisal for evidence-based practices. Mosby Elsevier.
- Schultz, A. J. and L. Mullings, Eds. (2006). Gender, Race, class and Health. San Fransisco, Jossey-Bass.
- Straus, S. E., Richardson, S. W., Glasziou, P., & Hayes, R. B. (Eds.). (2007). Evidence based medicine: Médecine fondée sur les faits. Issy-Les-Moulineaux: Elsevier Masson.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Marie-Julia GUITTIER

Enseignantes :

- Enseignant.e.s de la filière sage-femme et Caroline Chautems (encadrements de mémoires)

Descriptif validé le 02.02.2023 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière